

# L'état de nature est un mythe

## Rhizome : Comment définir l'Anthropocène ?

**Michel Lussault :** Ce néologisme est forgé à partir du terme « *anthropos* », soit l'être humain générique, et « *cène* », dérivant de *Kainos*, qui signifie « nouveau », au sens ici de nouvelle période géologique : la « période de l'humain ». C'est Paul Josef Crutzen<sup>1</sup> qui énonce cette proposition conceptuelle au tournant du <sup>XXI</sup>e siècle, pour dénoter qu'en raison de l'impact des activités humaines sur les systèmes biophysiques planétaires, l'être humain est

devenu une « force de la nature » d'importance comparable aux forces géologiques. En d'autres termes, les activités humaines et leurs effets sont si importants et considérables que l'ensemble des

systèmes biologiques et physiques de la planète sont « forcés ». Ces « forçages anthropiques » puissants provoquent une évolution accélérée des conditions bioclimatiques planétaires en enclenchant des boucles de rétroaction nombreuses entre tous les composants du système terrestre. Celles-ci sont comparables, en importance, aux évolutions bioclimatiques non anthropiques qui ont existé dans l'histoire géologique de la Terre, mais différent donc par leur origine et, surtout, par leur rapidité. En effet, l'histoire géologique de la Terre a connu, par exemple, des évolutions de température très importantes sur des dizaines de milliers d'années<sup>2</sup> et dont les origines étaient liées aux fluctuations du mouvement de la planète et de son inclinaison axiale. Nous allons connaître en quelques centaines d'années des évolutions d'ampleur comparables et dont l'origine n'est pas une fluctuation biophysique « normale », mais s'avère anthropique.

Incontestablement, une « science anthropocène » se constitue. On peut retenir deux idées majeures – vers lesquelles les scientifiques convergent. La première est l'anthropisation considérable et irréversible

des milieux biophysiques. Inévitablement, les activités humaines prélèvent des ressources qui ont des conséquences sur les systèmes biophysiques – ce que l'on a coutume d'appeler la « nature ». À ce propos, nombre de spécialistes se méfient du mot « nature », parce qu'il peut mener à certaines conceptions erronées des interactions entre les êtres humains et les milieux biophysiques. À titre d'exemple, comme l'a souligné l'anthropologue Philippe Descola, la forêt amazonienne n'est pas du tout « naturelle<sup>3</sup> ». Totalement travaillée par des chasseurs-cueilleurs depuis des millénaires, elle a été elle-même très anciennement anthropisée, donc bien avant les évolutions que nous connaissons aujourd'hui. Voilà qui nous permet d'éviter de croire qu'il pourrait exister une sorte d'état de nature totalement préservé avec lequel l'être humain vivrait en harmonie. L'état de nature est un mythe : il n'existe pas. L'être humain a comme caractéristique d'être une espèce qui, pour installer ses « habitats », ses espaces de vie, « anthropise » systématiquement les milieux biophysiques. Ceci produit des effets transformateurs – ce que certains proposent aujourd'hui de nommer « Terraformation » – observables dès les premiers temps de l'aventure de *Sapiens*. Cette intensité de l'anthropisation est en quelque sorte une signature de l'espèce humaine.

La deuxième grande idée, qui caractérise véritablement l'Anthropocène, est la capacité de l'homme à provoquer des effets qui ne sont pas simplement locaux et régionaux, mais qui sont globaux et planétaires. En d'autres termes, les activités humaines deviennent tellement puissantes que leurs impacts se font sentir à l'échelle globale du système terrestre. Le cas exemplaire est celui du changement climatique, le réchauffement provoquant des rétroactions aux conséquences considérables. Il s'agit d'un forçage à l'échelle planétaire, mais dont il faut comprendre qu'il a des conséquences systémiques synchroniquement à toutes les échelles (locales, régionales, nationales, continentales, globales).

L'Anthropocène est un mot utile pour indiquer que nous rentrons dans une nouvelle période, sinon géologique, du moins assurément historique, tout à fait inédite, et dont le caractère le plus marquant est qu'elle ouvre une grande interrogation sur la possibilité de continuer à habiter, nous, êtres humains, dans de bonnes conditions sur la planète ainsi soumise aux forçages anthropiques.

## Rhizome : L'urbanisation a-t-elle accéléré la responsabilité de l'être humain dans les changements ?

**Michel Lussault :** L'urbanisation généralisée du monde<sup>4</sup> débute vraiment après 1945, mais on en trouve les prémices à partir de la fin du <sup>XVIII</sup>e siècle et du démarrage de ce qu'on appelle communément la « révolution industrielle ». Le phénomène contemporain change d'ampleur et l'urbanisation concerne toutes les sociétés terrestres. Celle-ci n'est pas qu'un processus démographique et géographique, mais un changement anthropologique qui correspond à l'imposition rapide et planétaire de nouvelles manières de vivre, de nouvelles « formes de vie ». Dans ce sens, l'urbanisation a un impact colossal et implique tous les habitants de la terre.

Dans un contexte de très forte croissance démographique<sup>5</sup>, les besoins – économiques, mobiliers, sociaux, alimentaires – liés à l'urbanisation sont considérables et accentuent comme jamais le prélèvement de ressources sur les milieux. On peut dès lors observer l'intensification de l'extractivisme. Par extractivisme, il faut entendre le système à la fois technologique, économique et idéologique, mis en place avec l'industrialisation qui consiste – pour schématiser – à considérer les milieux biophysiques comme des « mines » dans lesquelles nous pouvons puiser autant de ressources et d'énergies que de besoin. L'urbanisation généralisée pousse cet extractivisme à un niveau sans équivalent dans l'histoire.

En raison même de ses modalités organisationnelles et des besoins

**L'ANTHROPOCÈNE EST UN MOT UTILE POUR INDIQUER QUE NOUS RENTRONS DANS UNE NOUVELLE PÉRIODE, SINON GÉOLOGIQUE, DU MOINS ASSURÉMENT HISTORIQUE, TOUT À FAIT INÉDITE**

<sup>1</sup> Paul Josef Crutzen est un chimiste, prix Nobel 1995, spécialiste du problème de la destruction de la couche d'ozone atmosphérique.

<sup>2</sup> De l'ordre de 2 à 5 degrés.

<sup>3</sup> Descola, P. (1993). *Les Lances du crépuscule*. Plon.

<sup>4</sup> Appelée *planetary urbanization* dans les études urbaines anglophones. Brenner, N. (2014). *Implosions/Explosions: Towards a Study of Planetary Urbanization*. Jovis.

5 La population du globe aura été multipliée par 6 entre 1900 - où l'on comptait environ 1500000 d'habitants - et 2050 - où l'on comptera vraisemblablement 10000000 d'habitants. Dans le même laps de temps, la population statistiquement urbaine passerait de 200 millions environ à plus de 6 milliards.

6 Lussault, M. (2021). L'anthropocène comme urbanocène. Dans V. Disdier et M. Lussault (dir.), *Néolithique-Anthropocène. Dialogue autour des 13000 dernières années* (p. 85-94). Éditions 205.

7 Nous pouvons néanmoins remarquer qu'un certain nombre de pays non capitalistes ont historiquement activement participé à la dégradation des milieux. C'est notamment le cas de l'Union soviétique ainsi que de la Chine.

8 Je reprends ici en l'étendant quelque peu la proposition de : Morizot, B. (2016). *Les Diplomates. Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*. WildProject.

qu'elle nécessite, l'urbanisation génère aussi de plus en plus d'impacts biophysiques lourds. Ainsi, les mobilités et les fonctionnements urbains n'ont jamais émis autant de gaz à effet de serres et de polluants. L'impact de l'urbanisation sur les écosystèmes est considérable. Ces impacts sont directs, car les villes s'accroissent, s'étendent au détriment des écosystèmes qu'elles appauvrissent et menacent, mais également indirects, en quelque sorte, lorsqu'ils ne sont pas directement liés à l'expansion géographique des espaces urbains, mais aux besoins des marchés. Par exemple, pour satisfaire la demande alimentaire croissante des populations urbanisées, on va développer un système agro-industriel qui conduira à défricher la forêt équatoriale, épuiser des forêts et des landes, assécher des marais, surpêcher des océans... Les impacts de l'urbanisation sur l'eau sont également importants et préoccupants. Et comment ne pas mentionner l'incroyable production de déchets - notamment plastiques -, émis directement par les populations urbaines et surtout par les industries produisant la quantité astronomique des objets destinés, là aussi, à satisfaire les besoins des consommateurs urbains? Pour fabriquer le moindre objet, un téléphone portable pesant quelques centaines de grammes, par exemple, des dizaines de kilos de matières (on parle ici de 70) seront nécessaires, ceci créant une quantité considérable de déchets. L'urbanisation nous précipite dans l'Anthropocène. Pour cette raison, je propose le néologisme « d'Urbanocène » pour suggérer que l'Anthropocène est vectorisé par l'urbanisation généralisée du monde<sup>6</sup>.

**Rhizome : Face à ces enjeux, quelles seraient nos possibilités d'action?**

**Michel Lussault :** L'enjeu, devant le constat de la crise de l'habitabilité planétaire qui se profile est bel et bien de réfléchir à de nouvelles manières de cohabiter à l'échelle mondiale, de concevoir les organisations urbaines, leurs finalités, et d'envisager la vie urbaine. Il importerait d'abord d'examiner la façon dont les injustices environnementales s'avèrent toujours couplées avec les inégalités sociales. Inventer une nouvelle manière d'habiter sur cette planète urbanisée et de faire face aux effets du changement global exige de mettre en place des sociétés plus justes. Nous n'avons pas été capables de proposer cela depuis des décennies, car le modèle de développement urbain dominant depuis plus de soixante-dix ans est profondément injuste. Il promeut même les inégalités comme un résultat « ordinaire » et logique des fonctionnements économiques compétitifs. Ce modèle est très étroitement lié au capitalisme contemporain, concurrentiel et financiarisé, qui est évidemment directement responsable de cette conséquence<sup>7</sup>. L'enjeu est immense, la question est certes difficile, mais la remise en cause du modèle de développement est essentielle afin d'essayer de créer des formes d'habitations urbaines beaucoup plus équitables. Par ailleurs, depuis des décennies et même des siècles, nous avons considéré que tout ce qui était de l'ordre de la « nature », participant à des systèmes biophysiques pouvait être plié à notre volonté, à notre usage et transformé en ressources qu'on devait pouvoir utiliser sans entraves ni limites. Cela doit être remis en question. C'est en ce sens qu'il est essentiel de questionner les liens que nous entretenons, nous êtres humains en société, aux non humains, vivants et non vivants. Ici est introduite la question du type de relations éthiques et donc politiques qui pourraient être établies entre les humains et les non-humains, ainsi qu'entre tous les êtres humains, dont il faut également accepter de considérer la diversité de genre, d'origine, de sensibilité, de culture. C'est ainsi que l'on comprend que la coupure entre questions « environnementales » et questions sociales n'a pas lieu d'être.

Toutefois, soyons lucides : nous n'avons pas de solutions sur l'étagère. Il faudra une intense mobilisation des acteurs sociaux, une réappropriation des capacités d'agir de chacun afin d'inventer de nouveaux cadres d'existence.

**Rhizome : Comment représenter les droits fondamentaux de la Terre?**

**Michel Lussault :** Dès les années 1970, un mouvement apparaîtrait, consistant à considérer que les non-humains peuvent être traités non plus comme des objets, mais comme des sujets de droit, c'est-à-dire comme des entités qui méritent d'être reconnues juridiquement, politiquement et culturellement. La question du statut juridique des non-humains n'est pas technique, car le droit ne fait, en quelque sorte, que coder une reconnaissance qui est philosophique, culturelle, éthique et politique. L'émergence des revendications pour ces droits de la Terre oblige à repenser nos relations avec les non-humains vivants - animaux, végétaux, arbres, plantes, micro-organismes - et les non-humains non vivants - les matériaux, les minéraux, les artefacts - ou encore avec des réalités non humaines complexes - les fleuves ou les grands écosystèmes composites comme les forêts, les sols. Par exemple, le sable et l'eau sont utilisés de manière massive dans le monde pour produire du béton. Aujourd'hui, dans nos villes, nous vivons plongés dans un monde de sable puisque, où que l'on porte le regard, nous sommes environnés de bâtiments et donc de sable. Ce sable vient bien de quelque part, il doit donc être « reconnu » et « considéré » : nous ne pouvons pas oblitérer sa présence et penser que son utilisation est sans conséquences. Si nous acceptons de réfléchir au problème du statut juridique des non-humains, une porte s'ouvre vers un champ bien plus ample : celui de la redéfinition des relations qui traitent nos coexistences au quotidien et de la remise en question de nos manières classiques de composer nos espaces de vie, où nous, humains, sommes en permanence entrelacés avec des non-humains. Les modalités de cet entrelacement, de cette « diplomatie » particulière<sup>8</sup>, sont tant sociales, économiques que politiques. ▶

